

Le 25 octobre 2023

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes

**Améliorer le Programme de subventions salariales Emplois d'été Canada pour les PME**

Madame, Monsieur,

Nous représentons 97 000 petites et moyennes entreprises (PME), partout au pays et dans tous les secteurs, qui sont membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). **Nous vous écrivons pour présenter des recommandations concernant le programme de la subvention salariale d'Emplois d'été Canada, plus particulièrement en ce qui concerne son accessibilité et son soutien des petites entreprises.** Nous pensons que, moyennant quelques modifications, ce programme peut mieux répondre aux besoins des PME.

Le programme Emplois d'été Canada permet aux petites entreprises d'embaucher de jeunes talents pendant les mois d'été, de fournir une expérience de travail précieuse et de contribuer à la croissance de l'économie canadienne. En 2018, la FCEI a publié le rapport [Les jeunes et les PME : orienter les jeunes vers les emplois d'aujourd'hui](#), qui a révélé que, selon 52 % des PME, les subventions gouvernementales, comme celles du programme Emplois d'été Canada, les aidaient à embaucher plus de jeunes<sup>1</sup>.

Toutefois, certaines PME éprouvent des difficultés lorsqu'elles présentent une demande et participent à ce programme. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des points problématiques courants signalés par les petites entreprises :

---

<sup>1</sup> FCEI, Emily Hayes et Ryan Mallough, *Les jeunes et les PME : orienter les jeunes vers les emplois d'aujourd'hui*, [https://20336445.fs1.hubspotusercontent-na1.net/hubfs/20336445/research/rapport\\_emploi\\_jeunesse-FR.pdf](https://20336445.fs1.hubspotusercontent-na1.net/hubfs/20336445/research/rapport_emploi_jeunesse-FR.pdf), données obtenues de la FCEI, Sondage sur l'embauche de jeunes travailleurs, mai à juin 2018, n = 6,398.

Problème	Sommaire	Recommandations
<b>Confusion au sujet du programme EEC</b>		
<p><b>Manque de sensibilisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre considérable de PME ne connaissent pas le programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire mieux connaître les autres programmes offerts par Emplois d'été Canada chez les PME.</li> <li>• Continuer de faire des efforts pour promouvoir le programme sur une gamme de plateformes, électroniques ou autres. Par exemple, au moyen de lettres, de médias sociaux et d'appels téléphoniques.</li> <li>• Veiller à ce que les PME soient tenues au courant des mises à jour au programme, des échéances importantes et de toute modification des lignes directrices. Ces mises à jour devraient être claires, concises et faciles à comprendre.</li> </ul>
<p><b>Admissibilité au programme : les exigences et la capacité des PME à les comprendre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les PME ne sont pas admissibles.</li> <li>• De nombreuses PME font face à des défis pour comprendre les critères d'admissibilité. Ils ne savent pas si elles sont admissibles. Par exemple, un propriétaire d'une petite entreprise a demandé si un étudiant qui travaillait à temps partiel pendant l'année scolaire pouvait devenir un employé à temps plein dans le cadre du programme pendant l'été. En fin de compte, une plus grande clarté concernant les critères du programme est nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les critères d'admissibilité afin que le programme puisse s'adapter à un plus large éventail de PME, y compris celles qui ont des flux de trésorerie irréguliers, des entreprises saisonnières et celles dont les marges bénéficiaires sont plus faibles.</li> <li>• Veiller à ce que le contenu du site Web du programme soit rédigé en langage clair et simple et que les PME peuvent le trouver rapidement.</li> <li>• Fournir un soutien aux propriétaires d'entreprises qui présentent une demande pour le programme dans un langage qu'elles peuvent comprendre.</li> <li>• Créer des ressources en ligne complètes, notamment des guides détaillés, des FAQ et des instructions étape par étape adaptées aux besoins des PME.</li> </ul>

**Service à la clientèle**

<p><b>Manque de communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De nombreuses PME ont exprimé leur frustration face au manque d'information sur l'état de leur demande faite au programme. L'incapacité de planifier leurs besoins en personnel a causé un stress considérable pour eux.</li></ul>	
<p><b>Un soutien supplémentaire est nécessaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La FCEI a reçu de nombreuses demandes d'aide de la part des PME pour exécuter toutes les étapes du processus de demandes, car la plupart d'entre elles ne le comprennent pas. Par exemple, un propriétaire d'entreprise n'a pas pu joindre un employé du programme pour obtenir de l'aide, et il a envoyé par inadvertance deux demandes au programme, une fois par un formulaire enregistré sur le bureau et une autre en ligne.</li><li>• Beaucoup ont également signalé des problèmes liés à l'ouverture de session sur leur compte à Emplois d'été Canada.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer d'apporter des améliorations au centre d'appel de Service Canada afin que les propriétaires de petites entreprises puissent obtenir des renseignements rapidement et des réponses exactes à leurs questions, y compris des mises à jour de l'état des demandes.</li><li>• Des agents de programme formés devraient être disponibles pour répondre aux questions, fournir de l'aide pour le processus de demande et expliquer les lignes directrices du programme.</li></ul>

## Problème des lourdeurs administratives

<b>Processus de demande très long et retards administratifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les petites entreprises ont exprimé des préoccupations au sujet du processus de demande lourd. En fait, un membre de la FCEI a mentionné que le processus de demande l'avait déçu et qu'il n'envisageait pas présenter une nouvelle demande au programme.</li><li>• Les propriétaires de petites entreprises sont souvent préoccupés par le délai pendant lequel ils doivent attendre pour obtenir une réponse ou une approbation positive du programme. Cela peut avoir des répercussions sur les PME qui planifient leurs activités quotidiennes et leurs horaires de dotation.</li><li>• Un membre de la FCEI a mentionné qu'il avait attendu plus de trois mois avant de recevoir une réponse. À chaque fois qu'il a fait un suivi, on ne lui a pas indiqué le délai pendant lequel il devait atteindre pour recevoir une réponse du programme.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Simplifier le processus de demande pour les PME afin de réduire le fardeau administratif et de faciliter leur participation au programme.</li><li>• Fournir des lignes directrices simples et claires et des formulaires de demande conviviaux afin d'encourager un plus grand nombre de PME à bénéficier du programme.</li><li>• Établir un mécanisme de rétroaction qui permet aux PME de formuler des suggestions, de signaler des problèmes et de faire état de leurs expériences avec le processus de demande du programme afin d'éclairer les améliorations futures dans l'exécution et la conception du programme.</li></ul>
---	---	---

## Affectation des fonds

<b>Diminution de la subvention</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs propriétaires de petites entreprises ont exprimé des préoccupations au sujet du montant de la subvention. En fait, de nombreuses PME ont remarqué une diminution significative du financement par rapport à 2022.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Envisager d'accroître le soutien financier offert aux PME participant au programme. Cela aiderait les entreprises à mieux couvrir les coûts de l'embauche des étudiants pendant l'été et à leur offrir des possibilités d'emploi significatives.</li></ul>
------------------------------------	---	--

En mettant en œuvre ces recommandations, le programme Emplois d'été Canada peut offrir aux PME un meilleur soutien, une plus grande souplesse et une meilleure orientation. Nous serions heureux de comparaître devant le Comité permanent des ressources humaines, des compétences et du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) de la Chambre des communes pour discuter de ces questions ou répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir. N'hésitez pas à communiquer avec nous à notre bureau d'Ottawa au 613-235-2373 ou par courriel à [jasmin.guenette@cfib.ca](mailto:jasmin.guenette@cfib.ca) ou [michelle.auger@cfib.ca](mailto:michelle.auger@cfib.ca).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Jasmin Guenette  
Vice-président, Affaires nationales



Michelle Auger  
Analyste principale des politiques Affaires nationales

### **À propos de la FCEI**

La FCEI est un organisme non partisan qui représente exclusivement les intérêts de 97 000 petites et moyennes entreprises au Canada. La capacité de recherche de la FCEI est sans égal parce qu'elle peut recueillir des renseignements opportuns et concrets auprès des membres sur les questions d'affaires qui influent sur leur fonctionnement quotidien et leurs résultats. À ce titre, la FCEI est une excellente source d'information à jour que les gouvernements peuvent prendre en considération lorsqu'ils élaborent des politiques qui ont une incidence sur le milieu des petites entreprises du Canada. Pour en savoir plus, visitez notre site Web à [cfib.ca](http://cfib.ca).